



À Saint-Christophe, le 10 décembre 2025.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 17 DÉCEMBRE 2025 À 19 H 30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2025 ;
- Versement de prestations d'action sociale aux agents pour l'année 2025 ;
- Approbation de l'avenant n°30 pour la convention d'entretien de la zone de Croix Fort ;
- Approbation de la convention avec la Ludomobile ;
- Approbation de cession de terrain AB 257 ;
- Mise à disposition des salles communales en période électorale ;
- Prise en charge des frais de déplacement pour le personnel ;
- Approbation de la modification des statuts du SDEER ;
- Approbation de la convention de servitude avec la société PEYRAT CASARIL,
- Approbation de la convention de remboursement pour des dépenses engagées par le SDEER pour les travaux réalisés Chemin des Fous ;
- Approbation de la convention de remboursement pour des dépenses engagées par le SDEER pour les travaux réalisés à la Girardière ;
- Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.